

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de
CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

Date de convocation
25 Mars 2026

Date d'affichage de
convocation
25 Mars 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 27

Votants : 29

2026-018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'An, Deux Mille Vingt-Six,

Le 31 mars,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, retransmise sur les réseaux sociaux de la commune, en salle du Conseil Municipal à Magny-les-Hameaux, sous la présidence de M. Pierre-Louis BRIÈRE, Maire.

Etaient présents : Pierre-Louis BRIÈRE, Laetitia MARCHAND, François CAPILLIER, Thérèse MALEM, Hervé BROU, Lamia DURAND, Xavier DELAPORTE, Laetitia MARLIN, Nicolas BRUNET, Jean-Luc FARGIER, Eric PETRETO, Philippe LEJEUNE, Emmanuelle LEBLANC, Grégory BOUDAL, Ouafae BENDRISS, Hélène BOUTTEREUX, Maud BOUDAL, Cyrill TARBÉ, Nicola ZACCARIA, Guénaëlle PATTE, Yolande GROBON, Nelly SEVERAC, Jean TANCEREL, Magali DOUSSE, Roberto DRAPRON, Bertrand HOUILLON, Tristan JACQUES.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absentes ayant donné pouvoir : Anne BRUS à Laetitia MARCHAND
Karine CHAOUCHI à Thérèse MALEM

Madame Thérèse MALEM a été élue Secrétaire de séance.

Date de la séance :

31 MARS 2026

Le Conseil Municipal,

VU le Code de l'Education et notamment ses articles R. 421-16, R.421-20, et R421-22 à R. 421-23,

Objet :
Désignation des
membres du Conseil
Municipal pour siéger
au Conseil
d'Administration du
Collège

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-21 et L. 2121-33,

CONSIDÉRANT que le nombre d'élèves du collège Albert Einstein est inférieur à 600 pour la rentrée scolaire 2026/2027 (480 élèves) et que l'établissement ne comporte pas de section d'éducation spécialisée,

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la représentation de la Commune au sein du conseil d'administration du collège Albert Einstien,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Article 1^{er} : DÉCIDE** à l'unanimité de procéder à cette désignation par vote public à main levée.

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures avant de procéder au vote.

Sont proposés :

- Liste : « Unis pour Magny avec Pierre-Louis Brière » présente :

Représentant titulaire
- Lamia DURAND

Représentant suppléant
- Maud BOUDAL

La liste : « Ensemble pour Magny-les-Hameaux » ne présente pas de candidat.

Le Conseil Municipal procède au vote public à main levée.

Après le vote, a obtenu :

- Pour la liste « Unis pour Magny avec Pierre-Louis Brière » :

- 22 (vingt-deux) voix Pour

(Pierre-Louis BRIÈRE, Laetitia MARCHAND, François CAPILLIER, Thérèse MALEM, Hervé BROU, Lamia DURAND, Xavier DELAPORTE, Laetitia MARLIN, Nicolas BRUNET, Jean-Luc FARGIER, Anne BRUS, Eric PETRETO, Philippe LEJEUNE, Emmanuelle LEBLANC, Grégory BOUDAL, Ouafae BENDRISS, Karine CHAOUCHI, Hélène BOUTTEREUX, Maud BOUDAL, Cyrill TARBÉ, Nicola ZACCARIA, Guénaëlle PATTE)

- 7 (sept) Abstentions

(Yolande GROBON, Nelly SEVERAC, Jean TANCEREL, Magali DOUSSE, Roberto DRAPRON, Bertrand HOUILLON, Tristan JACQUES)

Article 2^{ème} : DÉSIGNE pour siéger au Conseil d'Administration du collège A. Einstein

Représentant titulaire
- Lamia DURAND

Représentant suppléant
- Maud BOUDAL

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **02 AVR. 2026**

Certifiée exécutoire le : **02 AVR. 2026**

Le Maire

Pierre-Louis BRIÈRE

Le Secrétaire de Séance

Thérèse MALEM